

**Centre Communal D'Action Sociale
Conseil d'Administration
56700 SAINTE-HELENE
(Morbihan)**

D_25SEPT2026_6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S.

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
11	9	11

Séance du 25 septembre 2026

L'An Deux Mille Vingt-six, le vingt-cinq septembre, la commission permanente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINTE-HELENE, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christèle PERREL, présidente du CCAS.

Date de la Convocation : 02/09/2026

Présents : Mesdames Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Colette FOUILLOUX, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Hervelyne COUEDO

Messieurs Vincent ROCHE, Philippe DOUSSINEAU, David ROLLAND

Absent(es) excusé(es) : Marie-Pierre LE NEZET, donne pouvoir à Gladys LE SAUSSE
Nadia PICHON, donne pouvoir à Karine CONQUER

Secrétaire de séance : Madame Gladys LE SAUSSE

Objet : Délibération du prestataire Ambiance 56 – animation musicale pour le repas de l'amitié du 11 octobre 2026.

Le Conseil d'Administration prend acte de l'animation musicale proposée par le prestataire AMBIANCE 56, dirigé par Monsieur Bernard Le Bouter, situé au 8 Rue de l'Orée du Bois, 56150 Baud, SIRET N° 316 425 297 00041.

Cette animation musicale a eu lieu dans le cadre du repas de l'amitié, qui se tiendra le dimanche 11 octobre 2026.

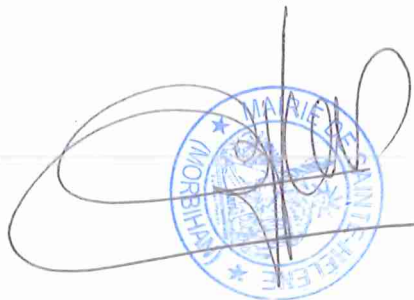
Le montant de la prestation s'élève à 500 euros.

Le conseil d'administration valide le prestataire AMBIANCE 56 pour l'animation au repas de l'amitié du 11 octobre 2026 et autorise Madame Gladys LE SAUSSE, Vice-présidente du CCAS à signer le devis pour un montant de 500 euros.

Faite et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme, le 25/09/2026 à Sainte-Hélène

Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,
Mme Gladys LE SAUSSE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINTE-HELENE" and "CCAS" around a central emblem. The signature is a cursive, stylized script.